COMMUNIQUE

FRACTIONNEMENT DE L'ACTION SOCIETE DE LIMONADERIES ET BOISSONS RAFRAICHISSANTES D'AFRIQUE (SOLIBRA)

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la SOCIETE DE LIMONADERIES ET BOISSONS RAFRAICHISSANTES D'AFRIQUE (SOLIBRA), sur convocation de son Conseil d'Administration, s'est tenue le 11 septembre 2024 à 9 heures 30 à l'espace LATRILLE EVENTS, Cocody Boulevard Latrille, Carrefour Duncan, salle « HOUPHOUET BOIGNY » sis à Abidjan.

L'Assemblée Générale a décidé, à titre Extraordinaire, à l'unanimité, de fractionner l'action SOLIBRA en divisant le nominal de l'action par dix (10) afin de ramener la valeur nominale de chaque action de la société de deux mille cinq cent (2 500) F CFA à deux cent cinquante (250) F CFA, ce qui a pour conséquence de multiplier par dix (10) le nombre des actions composant le capital social de la société, qui passera ainsi de un million six cent quarante-six mille quatre-vingt-quatre (1.646.084) actions à seize millions quatre cent soixante mille huit cent quarante (16.460.840) actions.

En conséquence, de ce qui précède, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé à l'unanimité de modifier l'article 6 des statuts de SOLIBRA, afin d'y mentionner la nouvelle valeur nominale de l'action ainsi que le nombre d'actions de SOLIBRA qui passe d'un million six cent quarante-six mille quatre-vingt-quatre (1.646.084) actions à seize millions quatre cent soixante mille huit cent quarante (16.460.840) actions de deux cent cinquante F CFA chacune.

Le fractionnement prendra effet à l'issue des formalités à effectuer auprès de la BRVM, soit le 30 septembre 2024.

Les frais relatifs au fractionnement seront pris en charge par SOLIBRA et l'opération sera réalisée sans frais, ni formalités pour les actionnaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter notre registraire, la Société Générale Capital Securities West Africa soit par téléphone au + 225 27 20 20 72 72 ou +225 27 20 20 12 65 par email, à l'adresse : filiale.sogebourse@socgen.com

Fait à Abidjan, le 11 septembre 2024

Marc POZMENTIER
Directeur Général